



## Impossible de s'arranger avec les voisins

Par **federbe\_old**, le **24/05/2007** à **11:14**

bonjour, comme je vous avais expliqué à la question précédente mon voisin a planté des sapins à 5 cm environ du grillage mitoyen séparant nos 2 terrains alors que la réglementation dit de planter à 50 cm, il ne veut pas les enlever donc le propriétaire s'occupe des démarches car ce sont des gens avec qui il est impossible de s'arranger. Maintenant ils ont décidé de poser des plaques en bois entre les sapins et contre le grillage ce qui veut dire qu'ils vont se servir des piquets du grillage mitoyen pour les faire tenir en place. Est-ce que c'est le droit ? et si il pose ses plaques puis-je l'en empêcher ? et par quel moyen ? merci de votre réponse